

## « PETITE PLAISANCE DE CORNOUILLE » - REGLEMENT CONCOURS PHOTO 2010

### THEME

L'association **Petite Plaisance de Cornouaille** organise un concours photo sur le thème :

#### **La Voile en Cornouaille.**

Le but est de faire découvrir les aspects sportifs et professionnels de la Voile, élément important de notre économie et de notre patrimoine en contribuant à sa mise en valeur et à sa promotion.

### CANDIDATURE

Ce concours est ouvert exclusivement aux amateurs. Chaque participant pourra déposer au maximum **3 photos** dans l'une ou l'autre des catégories sur le thème de **la Voile en Cornouaille**. Sont exclus du concours les membres du jury.

### PHOTOGRAPHIES

Les photographies numériques noir et blanc ou couleur devront être présentées dans un passe-partout au format 30x40 cm. Chaque participant devra fournir les fichiers numériques (Tiff ou Jpeg) sur CD en 300 dpi.

### DEPOT

Les photographies devront être déposées à l'adresse suivante :

**Centre nautique Concours Photo 127 Bd de Créac'h Gwen 29000 Quimper**

La date limite du dépôt est fixée au 31 Octobre 2010.

Le bulletin de participation devra être collé au dos de chaque photo et le cas échéant l'autorisation des personnes photographiées devra être jointe.

### JURY

Le jury sera composé de membres du Conseil d'administration de l'association et de professionnels de la photo. Ses décisions seront souveraines et ne pourront faire l'objet d'aucune contestation.

### LAUREATS

Une seule photographie pourra être primée par participant. Il devra certifier, être l'auteur de la photo. Les lauréats seront avisés personnellement par courrier après la décision du jury et seront invitées à la remise des prix qui aura lieu début 2011.

### RESULTATS ET PRIX

Les photos seront classées en 3 catégories : Les participants peuvent concourir dans chaque catégorie

- **Voile traditionnelle**
- **Voile plaisance**
- **Voile sportive**

Le jury sélectionnera 3 photos dans chaque catégorie. Chaque lauréat sera récompensé lors de l'Assemblée Générale de l'association.

Les trois photos sélectionnées par le jury dans chaque catégorie participeront à l'exposition, "**La Voile en Cornouaille**" qui aura lieu à l'initiative de la **Petite Plaisance de Cornouaille** à la **CCI de Quimper Cornouaille** en début 2011 ; elles pourront être utilisées à l'occasion de toute manifestation de promotion organisée par l'Association. D'autres photos non primées pourront être retenues pour l'exposition.

## **UTILISATION DES PHOTOGRAPHIES**

Le candidat garantit qu'il est titulaire des droits d'auteur des photographies envoyées et autorise la reproduction gratuite par l'association Petite plaisance de Cornouaille.

Les participants au concours s'engagent à céder gracieusement les droits d'exploitation de leurs photos à l'association **Petite Plaisance de Cornouaille**, c'est-à-dire les droits de diffuser les œuvres et les droits de représentation. L'utilisation de ces clichés servira à promouvoir l'Association et favoriser le développement de la petite plaisance.

Il renonce à réclamer des avantages matériels liés à leur utilisation quelles qu'elles soient de ses clichés par l'association. Aucune utilisation commerciale ne sera faite des clichés. L'association pourra utiliser à son gré toutes les photos qui lui seront transmises et aucune rémunération ne sera due à ce titre à leurs auteurs. Les photos déposées ne seront pas rendues.

## **DROITS DES TIERS**

Les auteurs sont seuls responsables de tous droits relatifs aux images qu'ils présentent. Les photos représentant des personnes reconnaissables ou des lieux privés devront être accompagnées d'une autorisation de la personne concernée.

## **ACCEPTATION DU PRESENT REGLEMENT**

La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Ce dernier est déposé à l'étude de Maître TANGUY et LABAT à Quimper. Il est consultable par toute personne participant au concours.